FRC 1.6372

6372

CONVENTION NATIONALE.

Case FRC 11075

COMPTE DES DÉPENSES FAITES PAR J. CASTILHON,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

PENDANT sa mission au Havre, département de la Seine-Inférieure, par décret du 8 ventôse dernier, rectifié par un supplément de fournitures en nature.

IMPRIMÉ PAR DÉCRET DE LA CONVENTION NATIONALE.

RECETTE.

REÇU à la trésorerie nationale, avant mon départ 6000ᵗᵗ
Du payeur de dépenses publiques au Havre . . 4000

Ensemble dix mille livres, ci 10,000ᵗᵗ

DÉPENSE.

Frais de voyage pour aller et revenir; entretien de voiture, nourriture pendant trois mois, de trois personnes, éclairage,

gages d'un portier, frais de bureau, d'impression, et dépenses d'une mission particulière à Honfleur, suivant les comptes détaillés remis au comité des Inspecteurs de la Salle . . . 7300tt 16 s.

A mon secrétaire 1500

A un homme de confiance 450

J'ai dépensé neuf mille deux cent cinquante l., ci. 9250tt 16 s.

J'ai remis au bureau des Inspecteurs de la Salle, sur le reçu du citoyen Petit-Viennet et pour solde . 749tt 4 s.

Balance 10,000tt

Vu la rareté et cherté des vivres, j'ai pris dans les magasins de la commission des approvisionnemens de la République au Havre, quarante livres de riz pour ma consommation, et un sac de toile pour le contenir. Dans ceux des subsistances militaires de la même commune, mes rations de pain et quelques bouteilles d'eau-de-vie dont j'ai fourni reçu. Je me suis servi pour mon retour des chevaux des relais militaires. J'ai remis, à mon arrivée à Paris, à la direction des voitures de la République, sur le reçu du citoyen Trouville, celle qui m'avoit été fournie, avec ses accessoires.

J'ai rendu au comité des Inspecteurs de la Salle les cachets qui m'avoient été remis.

Paris, le 6 thermidor, an troisième de la République française une et indivisible.

Signé, P. Chastilhon.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Thermidor, an III.